

COMMISSION DES INCENDIES ET DE
L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 10 juin

Sont présents: MM. les échevins Robertson, président, Nelson, Sauvageau, Duquette, Proulx, Walsh et Dagenais.

—La requête de M. A. Malouf, demandant la permission d'établir un engin à vapeur, accordée à la dernière assemblée de la Commission, a été reprise en considération, à cause que depuis l'octroi de cette permission a été présentée une autre requête protestant contre la demande de M. Malouf.

Et après discussion, la Commission a décidé de confirmer sa première décision.

—Sont ouvertes des soumissions pour la fourniture du charbon et les contrats sont adjugés aux soumissionnaires suivants:

J. Elie, I. Sauvageau & Fils, J. C. Macdiarmid, National Coal & Wood Co., F. Gohier et P. McCrory.

Le contrat pour la fourniture de 25 cordes d'épinette rouge est adjugé à M. E. Lemire.

—La sous-commission chargée d'étudier les soumissions pour la fourniture des appareils à incendies et des avertisseurs soumet son rapport.

Après discussion, la Commission décide d'accepter les soumissions suivantes:

"The Northern Electric Co", 25 avertisseurs à \$65.....	1,625
"St. Lawrence Waggon Co", voiture d'échelles	800
3 fourgons de boyaux à \$550.	1,650
"Canadian Rubber Co", 1,500 pieds de boyaux "Keystone" à 80c.	1,200
H. K. Martin, 1,000 pieds de boyaux "Perfection" à 70c.	700
W. E. Seagrave, 85 pieds d'échelles aériennes	4,500
Réparation à la voiture d'échelle No. 8.	2,750
3 échelles extensibles de 55 pieds à \$200.	600
366 pieds d'échelles simples à \$1.25.	457
Réparations à la Tour-déluge.	4,550

—La permission accordée à M. A. Malouf d'établir un engin à vapeur est, à la demande de M^{rs} Martineau & Delfosse, reprise en considération et toute la question est finalement référée à l'assemblée de lundi, à 2.45 heures.

—Accordé à M. A. Robitaille, 1239 avenue de l'Hôtel de Ville, permission d'ouvrir une cour à bois.

—Une requête présentée par M. David Rosver, à l'effet de se servir d'un reverbère inutile qui se trouve en face du No. 7, rue Aylmer, n'est pas prise en considération.

—Soumise une lettre de la "Quebec Provincial W. C. T. U." concernant les enseignes de cigarettes, affichées sur les reverbères.

Réponse est faite que seront prises les mesures qu'il faut, pour faire enlever les enseignes dont on se plaint.

—M. John Kennedy ingénieur de la Commission du Port, demande par lettre que des avertisseurs soient placés sur les trois quais de haut niveau qui se trouvent entre la Douane et la place Jacques-Cartier.

Renvoyée à M. Ferns, le surintendant du service des alarmes, avec prière de conférer avec les autorités du port et de leur définir les conditions auxquelles sont accordées les requêtes de ce genre.

—Soumise une lettre de M. J. Comte offrant d'échanger certaines portions de terrain devant servir à l'emplacement du poste des pompiers No. 5, rue Sainte-Catherine.

Le secrétaire est prié de répondre que la Commission n'est présentement pas en mesure de négocier cette transaction.

—M. Ducap est nommé ingénieur, sa nomination devant prendre effet au 15 juin.

—Les règles suivantes, concernant la nomination des pompiers et la discipline en général, sont adoptées, pour être mises en vigueur le 1^{er} juillet:

* * *

NOMINATIONS

"Que, dans l'opinion de cette Commission, les nominations dans le département des incendies devraient se faire à l'avenir comme suit:

"Les aspirants à des emplois dans le département des incendies seront examinés par un Bureau d'Examineurs. Le chef et les sous-chefs formeront un Bureau d'Examineurs, devant lequel devront se présenter tous ceux qui désirent entrer dans la brigade.

"Ce Bureau se réunira une fois tous les quinze jours à l'heure qui conviendra le mieux aux aspirants.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

* * *

Report of Meeting, held the 10th of June.

Present: Aldermen Robertson, chairman, Nelson, Sauvageau, Duquette, Proulx, Walsh, Dagenais.

—The petition of M. Malouf, adopted at last meeting for leave to erect a steam boiler was again brought up, as since its adoption a counter petition has been received.

After discussion the Committee decided to reaffirm its former decision.

—Tenders for coal were then opened and the contract divided between the following tenderers:

J. Elie, I. Sauvageau & Son, J. C. Macdiarmid, National Coal & Wood Co., F. Gohier and P. McCrory.

The contract for 25 cords of red tamarac was awarded to E. Lemire.

—The sub-committee re tenders for fire apparatus and fire alarm boxes then submitted their report.

After discussion the Committee decided to accept the following tenders:

The Northern Electric Co., 25 fire alarm boxes @ \$65.00.	\$1,625.00
St. Lawrence Waggon Co., H. L. Truck.	800.00
3 Hose Waggons @ \$550.	1,650.00
Canadian Rubber Co., 1,500 ft "Keystone" hose @ 80c.	1,200.00
H. K. Martin, 1,100 ft., "Perfection" hose @ 70c.	770.00
N. E. Seagrave, 85 ft., aerial ladder.	4,500.00
Repairs to No. 8 Ladder.	2,750.00
3 55 ft., extension ladders @ 200.	600.00
366 ft., wall ladder @ 1.25.	457.50
Repairs to water tower.	4,550.00

—The resolution granting leave to A. Malouf to erect a steam boiler was, at the request of Messrs. Martineau & Delfosse, reconsidered and the whole matter left open for discussion at a meeting to be held Monday at 2.45.

—A. Robitaille, 1239 City Hall avenue, was granted leave to open a wood yard.

—A request from David Rosver to use an unused lamp post apposite No. 7 Aylmer street, was not entertained.

—Submitted and read a letter from the Quebec Provincial W. C. T. U., regarding lampposts bearing objectionable signs.

Answer: that steps will be taken to have the objectionable signs removed.

—M. John Kennedy, engineer of the Harbour Board, sent a letter asking that alarm boxes be placed on the high level piers, between Custom House and Jacques-Cartier square.

Referred to Mr. Ferns, superintendent of the Harbour Board with instructions to communicate with the Harbour authorities and give conditions under which such request is granted.

—Submitted and read a letter from Mr. J. Comte offering to exchange certain pieces of land for No. 5 Fire Station site, St. Catherine street.

Secretary to answer that the Committee is not at present in a position to negotiate such a transaction.

—Mr. Ducap is appointed engineer, to take effect on 15th June.

—The following regulations regarding the appointment of firemen and discipline were adopted, to take effect on 1st. of July:

* * *

APPOINTMENTS.

"That in the opinion of this Committee, appointment to the Fire Department should hereafter be undertaken in the following manner:

"Applicants for positions in the Fire Department should be examined by a board of examiners. The chief and sub-chiefs shall form a board of examiners before whom shall appear all candidates desiring admission to the brigade.

"This board shall meet once every fortnight at an hour convenient to candidates.